

Borne de recharge ChargePoint à courant continu (c.c.)

Aperçu de la mise en service

La mise en service est le processus qui permet de valider que les bornes de recharge ChargePoint® en courant continu (c.c.) sont installées conformément aux spécifications de ChargePoint et qu'elles sont opérationnelles. Le travail de mise en service est effectué sur le terrain par un technicien de ChargePoint ou un partenaire de mise en service autorisé par ChargePoint.

Le tableau ci-dessous décrit les activités détaillées et les résultats attendus des services de mise en service. La durée du processus varie en fonction du produit et du nombre de bornes à mettre en service et à tester. Par conséquent, sauf indication contraire, le résultat souhaité de chaque activité doit se référer à la section spécifique du formulaire de mise en service pour le produit ChargePoint applicable.

Tâches et activités essentielles, produits livrables et calendrier d'achèvement des services de mise en service

Tâches		Activités
1	Mise hors tension de la borne via un sectionneur en amont	Appliquez le cadenassage/étiquetage conformément à la politique de sécurité du site et de ChargePoint, au programme de prévention des blessures et des maladies et aux protocoles de sécurité relatifs à la mise hors tension des EVSE.
2	Évaluation du site	Évaluez : <ul style="list-style-type: none"> • La conformité à la norme ADA • La fonctionnalité de communication de l'EVSE (marque et modèle des répéteurs cellulaires, ligne de vue dégagée vers les dispositifs de communication) • La protection de la borne (présence de poteaux de protections, dispositifs de butées de roues)
3	Évaluation civile/environnementale	Évaluez : <ul style="list-style-type: none"> • L'installation de la borne (dimensions de la dalle de béton, pentes, rétention d'eau) • Les conduits • La facilité d'entretien de l'EVSE (dégagement, pentes, ventilation)
4	Évaluation mécanique	Évaluez : <ul style="list-style-type: none"> • Le serrage des composants de l'EVSE (câbles électriques et matériel de montage et d'ancrage, trousses d'entrée de conduit de surface, marquage/étiquetage) • Le nivellement du produit

Tâches et activités essentielles, produits livrables et calendrier d'achèvement des services de mise en service (suite)

5	Évaluation électrique	Évaluez/mesurez :
		<ul style="list-style-type: none"> • Les dispositifs de protection • Les conducteurs c.a. et c.c. (taille, type, puissance, rayon de courbure, espace libre, terminaison) • La configuration du transformateur (en étoile - secondaire, tension d'entrée) • L'impédance de mise à la terre • Le câble de communication (acheminement, terminaison, brochage) • L'étiquetage approprié
6A	Produit (interne)	Évaluez l'EVSE quant à :
		<ul style="list-style-type: none"> • L'intégrité des sous-systèmes et des composants • La propreté • Aux câblages et faisceaux • Aux terminaisons appropriées
6B	Produit (externe)	Évaluez l'EVSE quant à :
		<ul style="list-style-type: none"> • L'intégrité de la borne • L'absence de dommages • La pose correcte des étiquettes • Aux écrans
7	Signal cellulaire	Mesurez la qualité et la puissance du signal cellulaire. Signalez l'état de la puissance et de la qualité du signal conformément à la conception du site et aux guides d'installation.
8	Mise de borne sous tension (UNIQUEMENT s'il n'y a pas de non-conformités critiques)	Retirez le cadenassage/étiquetage conformément à la politique de sécurité du site et de ChargePoint, au programme de prévention des blessures et des maladies, à la politique de sécurité et aux protocoles de sécurité relatifs à la mise hors tension des EVSE.
9	Mesures électriques	Mesurez les tensions de ligne et de phase (et la rotation des phases, le cas échéant).

Tâches et activités essentielles, produits livrables et calendrier d'achèvement des services de mise en service (suite)

10	Localisation et activation (UNIQUEMENT s'il n'y a pas de non-conformité critique et si les bornes de recharge sont prêtes à être activées)	<ul style="list-style-type: none">• Localisez la borne - Saisissez sur une carte l'emplacement exact et l'environnement de chaque borne de recharge.• Activation - l'activation des bornes de recharge associe la borne de à l'organisation du propriétaire de la borne de recharge dans le système d'exploitation du réseau ChargePoint (NOS).
11	Génération de rapport(s) (fourni uniquement sur demande du client après l'achèvement des services de mise en service)	<p>Examinez le contenu du formulaire de mise en service pour en vérifier l'exactitude et l'exhaustivité, en détaillant les non-conformités critiques et non critiques.</p> <p>Rapports détaillés sur la mise en service et la liste des points à régler (et rapport de test de performance, le cas échéant).</p>

Modalités de mise en œuvre des services de mise en service

1. Le client et le(s) contractant(s) du client, y compris les contractants pour la construction et/ou l'installation choisis par le client, sont responsables de tous les travaux liés à la conception du site et à l'installation des bornes de recharge, ainsi que de tous les coûts liés aux retards ou aux coûts de correction des non-conformités critiques liées à :
 - a. La conception du site conformément aux spécifications exigées par ChargePoint (<https://www.chargepoint.com/products/guides>) ; et
 - b. L'installation (sauf si le service d'installation et de mise en service est acheté auprès de ChargePoint) conformément aux guides d'installation de ChargePoint (<https://www.chargepoint.com/products/guides>).
2. Le client est responsable de la programmation de la mise en service avec ChargePoint (un préavis d'au moins deux semaines est nécessaire pour la programmation).
3. Conditions préalables requises. ChargePoint exige tous les éléments suivants avant l'envoi programmé de la mise en service :
 - a. L'installateur choisi par le client doit être soit un partenaire d'exploitation et de maintenance de ChargePoint, soit un installateur certifié par ChargePoint (un électricien agréé qui a suivi la formation spécifique au produit applicable dans ChargePoint University) ;
 - b. Le client comprend que ChargePoint peut ne pas être en mesure d'effectuer ou d'achever les services de mise en service, obligeant le client à reprogrammer et à payer les frais associés dans l'éventualité de l'un des cas suivants : (i) les bornes de recharge en courant continu (c.c.) ont été modifiées ou altérées sans l'approbation écrite préalable de ChargePoint ; (ii) le client a refusé de corriger des non-conformités critiques, ou des écarts par rapport aux guides de conception et d'installation du produit, qui présentent des risques de sécurité ou opérationnels ; ou (iii) l'installation n'a pas été effectuée par un partenaire d'exploitation et de maintenance ou un installateur certifié par ChargePoint, conformément aux guides d'installation de ChargePoint ;
 - c. Une entente-cadre de services et d'abonnement signée par le client ;
 - d. Un formulaire d'activation de borne fourni par l'équipe d'activation de ChargePoint et signé par le client ;

-
- e. Un test Megger effectué sur tous les câbles c.a. et c.c. : (1) l'installateur sélectionné par le client est responsable de l'exécution du test Megger sur les câbles c.a. et c.c. et (2) le client est responsable de fournir le rapport de test Megger à ChargePoint pour examen par ChargePoint avant l'envoi programmé de la mise en service ; et
 - f. La confirmation que l'installateur choisi par le client doit être présent sur le site pendant les services de mise en service.
- Le manquement du client à ses responsabilités, y compris les conditions préalables ci-dessus, peut annuler les obligations de ChargePoint d'exécuter et d'achever les services de mise en service.**
- 4. Un préavis de 72 heures est nécessaire pour reprogrammer les services de mise en service. Des frais de reprogrammation peuvent être facturés en cas de reprogrammation ou d'annulation en dehors du délai de préavis de 72 heures.
 - 5. Toutes les dépenses raisonnables et les frais de traitement seront facturés au client, en plus des frais de reprogrammation, si (i) les exigences ci-dessus ne sont pas respectées, ou (ii) le technicien sur site de ChargePoint ou un partenaire de mise en service autorisé par ChargePoint arrive sur un site comme prévu et le site est toujours en cours de préparation pour la mise en service.
 - 6. ChargePoint n'est pas responsable de la fiabilité du produit ou de la sécurité de fonctionnement des bornes de recharge en courant continu (c.c.) non mises en service.
 - 7. Le déménagement d'une borne de recharge nécessite une remise en service, sous réserve de frais supplémentaires.



chargepoint.com/support

75-001453-06 r2